



REGLEMENT-LIVRAISON (J+2)

La réduction des délais de Règlement-Livraison de J+3 à J+2 : Quels impacts sur votre organisation ?

Dans un souci d'harmonisation européenne (notamment avec l'Allemagne déjà à J+2) et afin de réduire le risque de contrepartie, l'assemblée nationale a voté l'article L.2111-17-1 du Code Monétaire et Financier qui réduit le délai de Règlement-Livraison à J+2. Dans l'attente d'une mise en œuvre européenne dont les formalités ne sont pas encore fixées (mise en application simultanée de type « big bang » dans tous les pays membres de l'UE ou au choix de chaque pays ?), les institutions vont devoir s'adapter à cette nouvelle réglementation. Si cette évolution engendrera des impacts modérés sur les SI (qui sont déjà opérants en J+2 voire J+1 pour certains produits), l'impact sur les organisations et les processus sera bien réel et va nécessiter des adaptations.

“

« I. L'acheteur et le vendeur d'instruments financiers sont [...], dès l'exécution de l'ordre, définitivement engagés, le premier à payer, le second à livrer, à la date mentionnée au II du présent article.

II. Cette date de dénouement des négociations et simultanément d'inscription en compte intervient au terme d'un délai inférieur à deux jours de négociation après la date d'exécution des ordres »

**Article L. 211-17-1
Code Monétaire et Financier**

”

Impacts & enjeux :

- Avez-vous optimisé vos processus pour réduire les délais de Règlement - Livraison?
- Avez-vous automatisé vos processus de confirmation ? Aujourd'hui encore près de 30% des confirmations sont transmises par fax ou autres moyens non automatiques.
- Avez-vous optimisé le traitement des suspens ? A J+2 les suspens seront plus nombreux (cf. en Allemagne) et vous disposerez de moins de temps pour les apurer.
- Comment comptez-vous réaliser la bascule à J+2 ? Il faudra prévoir pendant une journée des ressources pour gérer en simultanée des opérations qui se dénouent en J+2 et d'autres en J+3
- Avez-vous prévu des tests préparatoires et une phase de recette pour vos SI ?
- Connaissez-vous les aspects juridiques (avenants aux conventions à faire signer par vos clients par exemple...)



Nous vous apportons :

- Une veille constante réalisée au sein de nos practices Risk Management, BFI, Banque de détail et Services aux Investisseurs (réglementaire, business)
- Une capacité à fédérer les différentes équipes en jeu : business, opérations, juridique, compliance, finance, risques, SI
- Une longue expérience dans la conduite de projets stratégiques et complexes
- Une expertise sur l'ensemble des métiers Titres (conservation, administration de fonds, clearing et agent de transfert)
- Une connaissance des bonnes pratiques acquise lors nos interventions dans les plus grands établissements de la place
- Une connaissance précise et actualisée des différents types de risques, de leurs impacts, et des dispositifs de gestion à mettre en place

Quelques références :

- Etude d'impacts en matière de SI et processus dans le cadre du lancement d'une activité de Prime brokerage
- Mise en place d'un hub européen pour la gestion du R/L en Europe
- Etude sur la distribution transfrontalière de fonds pour le compte d'une société de gestion française
- Etude pour la création d'un hub européen pour la gestion des OST / Coupons
- Pilotage de migrations de conservation pour le compte de sociétés de gestion, de conservateurs, de valorisateurs et d'agents de transfert
- Mise en place de portefeuilles projets
- Optimisation de processus pour le compte de sociétés de gestion, de conservateurs, de valorisateurs et d'agents de transfert

Aurexia est un cabinet de conseil en organisation créé fin 2006 qui intervient exclusivement dans le secteur des services financiers en France et à l'international

Notre expertise métier repose sur les compétences de nos consultants, sur notre connaissance des métiers exercés par nos clients et sur les multiples études réalisées (distribution de fonds en Europe, clearing des dérivés OTC, ...)

Notre métier est d'assister les Directions générales dans la déclinaison de leurs plans stratégiques et les Directions opérationnelles pour le pilotage de leurs projets de transformation

Nos interventions privilégient le pragmatisme, reposent sur notre connaissance des pratiques de marché et s'appuient sur un suivi des évolutions réglementaires

Contacts :

Philippe Anquetil – Associé
+33 (0) 6 32 75 06 32
philippe.anquetil@aurexia.com

David Villard – Senior Manager
+33 (0) 6 75 53 19 97
david.villard@aurexia.com

Romain Malouvier – Manager
+33 (0) 6 76 66 85 15
romain.malouvier@aurexia.com